

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 14/12/2021

DELIBERATION n° CA 2021 - 169

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration (IMH)

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président,

Article unique:

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,

Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 14/12/2021
DELIBERATION n° CA 2021 - 169
Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IMH)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
	Adhésion à une		
27 octobre 2021	association	CRB 931	Tarif colloque Projet régalien, 21 janvier 2022
	Choisissez un élément.		